ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ACOSS

Question écrite n° 18892

Texte de la question

M. François Goulard demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de bien vouloir lui indiquer quelle suite elle entend donner au rapport conjoint de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale des affaires sociales sur la gestion de l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et en particulier sur les imprécisions touchant le calcul des compensations apportées par l'Etat en raison des exonérations de cotisations sociales.

Données clés

Auteur : M. François Goulard
Circonscription : Morbihan (1re circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18892
Rubrique : Sécurité sociale
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 septembre 1998, page 5013